

Nom commercial: Paraffinum perliquidum

Numéro de la matière: 265400

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.10.19

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Paraffinum perliquidum

N° d'article

26540000

Identification de substance / produit

EINECS-Nr. 232-455-8

N° d'enregistrement 01-2119487078-27-XXXX

Reach

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour
cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Asp. Tox. 1 H304

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P301+P310

EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P331

Ne PAS faire vomir.

P405

Garder sous clef.

Nom commercial: Paraffinum perliquidum

Numéro de la matière: 265400

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.10.19

P501.3 Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient White mineral oil (petrolatum)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****White mineral oil (petrolatum)**

No. CAS 8042-47-5

No. EINECS 232-455-8

Numéro 01-2119487078-27-XXXX

d'enregistrement

Concentration >= 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Asp. Tox. 1 H304

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon et rinser bien. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecartez les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). Ne pas faire vomir - danger d'aspiration. En cas de douleurs persistantes, appeler un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**recommandés: mousse résistant aux alcools, nuage de CO₂, pulvérisation d'eau, Produits extincteurs en poudre**Moyens d'extinction non-appropriés**

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde de carbone (CO)

5.3. Conseils aux pompiers**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Autres données

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Nom commercial: Paraffinum perliquidum

Numéro de la matière: 265400

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.10.19

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel, sciure).

6.4. Référence à d'autres rubriques

Informations concernant l'élimination: voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Eviter la formation d'aérosol. Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosif.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Précautions pour le stockage en commun

Ne pas stocker avec des agents oxydants.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger de l'action de la lumière. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôle de l'exposition

Regardez Section 7; Aucune mesure particulière n'est pas nécessaire.

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Consérer à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animaux. Se laver les mains et le visage avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Ne pas inhaller les gaz/vapeurs/aérosols.

Protection respiratoire - Note

Protection respiratoire en présence d'aérosol ou de brouillard de produit. Protection respiratoire en présence de vapeurs. Filtre Anti-gaz A.

Protection des mains

Gants de protection

Matériau approprié

Polychloroprène

Épaisseur du gant

0.5 mm

Temps de pénétration

>= 8 h

Nom commercial: Paraffinum perliquidum

Numéro de la matière: 265400

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.10.19

Matériau approprié	caoutchouc nitril - NBR
Épaisseur du gant	0.35 mm
Temps de pénétration	>= 8 h
Matériau approprié	butylique caoutchouc - Butyl
Épaisseur du gant	0.5 mm
Temps de pénétration	>= 8 h
Matériau approprié	fluorure de caoutchouc - FKM
Épaisseur du gant	0.4 mm
Temps de pénétration	>= 8 h
Matériau approprié	PVC
Épaisseur du gant	0.5 mm
Temps de pénétration	>= 8 h
Non adaptés	
- gants en cuir	
- gants en tissu épais	
Non adapté: gants en latex naturel	

Protection des yeux

Lunettes de protection

Protection du corps

Vêtement de protection résistant aux solvants

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****Etat**

liquide

Couleur

incolore à blanc

Odeur

douce

valeur pH

Remarque Non applicable

Point de fusion

Remarque N'est disponible

point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque N'est disponible

Point d'éclairValeur > 182 °C
méthode Cleveland open cup - COC**limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité**

Limite d'explosivité, inférieure 0.9 à 7.0 %(V)

Pression de vapeurValeur < 0.13 hPa
température 20 °C**Densité de vapeur**

Valeur > 2

DensitéValeur 0.85 g/cm³
température 15 °C**Hydrosolubilité**

Remarque Non miscible ou bien peu miscible.

coefficient de partage: n-octanol/eau

pOW > 3.5

Nom commercial: Paraffinum perliquidum

Numéro de la matière: 265400

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.10.19

Viscosité**cinétique**

Valeur	14.5	à	17.5	mm ² /s
température	40	°C		

propriétés explosives

évaluation	non
------------	-----

9.2. Autres informations**Autres données**

La formation de mélanges explosives avec l'air sont possible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de: Oxyde et dioxyde de carbone, Aldéhydes

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë par voie orale (Composants)****White mineral oil (petrolatum)**

Espèces	rat		
DL50	> 5000	mg/kg	
méthode	OCDE 401		

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)**White mineral oil (petrolatum)**

Espèces	lapin		
DL50	> 5000	mg/kg	
méthode	OCDE 402		

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)**White mineral oil (petrolatum)**

Espèces	rat		
CL 50	> 5	mg/l	
Durée d'exposition	4	h	
méthode	OCDE 403		

Corrosion/irritation cutanée (Composants)**White mineral oil (petrolatum)**

Espèces	lapin		
---------	-------	--	--

Nom commercial: Paraffinum perliquidum

Numéro de la matière: 265400

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.10.19

évaluation Non irritant
méthode OCDE 404

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)**White mineral oil (petrolatum)**

Espèces lapin
évaluation Moyennement irritant
méthode OCDE 405

Sensibilisation (Composants)**White mineral oil (petrolatum)**

évaluation non sensibilisant
méthode OECD 406
Remarque L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.

Mutagénicité (Composants)**White mineral oil (petrolatum)**

évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vivo.
Remarque L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.

Toxicité reproductrice (Composants)**White mineral oil (petrolatum)**

évaluation Aucun effets négatifs
Remarque L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.

Cancérogénicité (Composants)**White mineral oil (petrolatum)**

évaluation Aucun effets négatifs
Remarque L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.

Danger par aspiration

Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons (Composants)****White mineral oil (petrolatum)**

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)	
CL 50	> 1000	mg/l
Durée d'exposition	96	h
méthode	OECD 203	
Source	BM000349 SDS Merck 20121109.pdf	

Toxicité pour les daphnies (Composants)**White mineral oil (petrolatum)**

Espèces	Daphnia magna	
CE50	> 100	mg/l
Durée d'exposition	48	h

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****White mineral oil (petrolatum)**

Valeur	> 60	%
Durée de l'essai	28	d
évaluation	Facilement biodégradable	
méthode	OECD 301 B	

Nom commercial: Paraffinum perliquidum

Numéro de la matière: 265400

Version: 3 / CH

Date de révision: 17.12.2018

remplace la version: 2 / CH

Date d'impression 04.10.19

12.3. Potentiel de bioaccumulation**coefficient de partage: n-octanol/eau**

pOW > 3.5

12.6. Autres effets néfastes**Information supplémentaire sur l'écologie**

Inoffensif pour organismes aquatique. Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Eliminer comme le produit non utilisé.

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque Classification according to Annex 4 VwVwS

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Asp. Tox. 1 Danger par aspiration, Catégorie 1

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.